

Conseil Municipal du 13 avril 2017 à 20h45

Présents : Baillès, Gousmar, Bonnet, Duplan, Robert, Métailié, Magné, Créher, Tamssom, Gaubert, Aguerralde.

Procurations : Dabas à Bonnet, Buffel à Gousmar, Sibra à Gaubert, Fleury à Aguerralde.

Secrétaire de séance : Robert

Vote : Pour -> 14, Contre -> 1

C.C.A.S.

Compte Administratif 2016

Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Compte de Gestion

Vote : Pour -> 13, abstentions -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Affectation de résultat

Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Budget primitif

Vote : Pour -> 13, contre -> 1 (Fleury), abstention -> 1 (Aguerralde)

Commune

CA 2016 : Excédent cumulé : 791 859,28 €

Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

CG : Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

AR : Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Subvention assainissement collectif :

Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Subventions aux associations :

Vote : Pour → (unanimité)

Impôts :

Monsieur le Maire indique qu'il y a une augmentation des bases de 0,4% (loi des Finances) à laquelle s'ajoutent de nouvelles constructions. Les finances étant saines, il propose le maintien des taux communaux, à savoir : TH -> 13,04%, TFB -> 16,94%, TFNB -> 79,91% (ces taux sont très en dessous des taux moyens communaux au niveau national et départemental).

Vote : Pour -> 12, abstention -> 1 (Sibra), contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

BP 2017

Vote : Pour -> 12, abstention -> 1 (Sibra), contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Poste de rédacteur principal 2ème classe

Création de ce poste suite à la réussite au concours de Mme BELEYME Cécile.

Vote : Pour -> 13, abstentions -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Indice brut terminal de la fonction publique

Augmentation de cet indice porté à 3 870,66/mois

Vote : Pour -> 13, contre -> 2 (Aguerralde), abstention -> 1 (Fleury)

Eclairage public chemin accès à l'école

En partenariat avec le SDEHG - Montant des travaux : 18 781 €

Part restant à la charge de la commune : 4 896 €

Vote : Pour (unanimité)

Eclairage public D61 route de la Magdelaine

- Partie électricité et éclairage avec effacement du réseau -> montant des travaux : 281 875 €
- Partie télécommunication avec effacement du réseau -> montant des travaux -> 55 000 €

Soit une dépense totale de 336 875 € dont la commune, après l'aide du SDEHG et du CD, ne paiera que 97 300 €.

Vote pour les travaux et la subvention : Pour (unanimité)

Achat tracteur avec gyrobroyeur et demande de subvention

3 devis : Agri-Equipement -> 21 655 € (SHIBAURA)

Cravero Motoculture -> 21 480 € (ISEKI)

Pôle Vert -> 22 200 € (KUBOTA)

Vote : pour Agri-Equipement -> 13, contre -> 2 (Aguerralde, Fleury)

Nom de l'école

Vaillant TAMSSOM expose les résultats de la consultation organisée pendant le mois de janvier 2017.

Répartition de la collecte des propositions reçues :

- Site internet : 25
- Registre mairie : 38
- Registre école : 63

Soit un total de 126 propositions.

Parmi ces 126 propositions, 56 émanent des adultes, 3 des 12/18 ans et 67 des enfants de – de 12 ans.

Chez les adultes, la proposition de René ABRIBAT arrive en tête (25 fois) devant Maurice REDONNET (5 fois), etc...

Chez les enfants de – de 12 ans, la proposition majoritaire est « Mont de la Joie » (18 fois), suivie de René ABRIBAT (4 fois), etc...

Monsieur le Maire rappelle la personnalité et le parcours de Monsieur ABRIBAT, instituteur, directeur de l'école de Montjoire pendant toute sa carrière, secrétaire

de Mairie, mais aussi gérant du « café » situé alors en face de l'ancienne école (maison du Barry ou des Sœurs), agriculteur, militant laïque, délégué département de l'Education Nationale, passionné de sport et impliqué dans la marche de l'ancienne équipe de football, de la boxe, de la pétanque, un instituteur qui a marqué des générations de Montjoviens. Au total, une personnalité électrique qui s'intéressait à tout, toujours guidé par le souci de l'intérêt général, un « honnête homme » dans son sens le plus noble.

Vote pour René ABRIBAT -> 12, abstentions -> 2 (Tamsom, Sibra), contre -> 1 (Fleury).

Antenne ALSATIS chemin de ronde

Lors du CM du 25/05/2016, il avait été décidé la dépose du poteau et le transfert de l'antenne sur la Mairie.

Après plusieurs contacts et réunions avec les services du CD et Alsatis, Madame Annie VIEU, président du Syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique, par correspondance du 20 février 2017 reçue le 1^{er} mars 2017, nous indique que le Syndicat Mixte « n'envisage pas de réinstaller le site radio sur le bâtiment de la Mairie, ceci n'apportant rien de plus en terme de couverture du lotissement et de la zone d'activités ».

Monsieur le Maire indique qu'il convient de prendre une décision définitive concernant le démontage de ce poteau.

Monsieur Gaubert s'interroge sur la nécessité du poteau puisque Mme VIEU explique que le site de Montastruc devrait prendre le relais.

Position de Monsieur le Maire concernant cette affaire :

- L'installation du poteau/antenne dans le jardin Garipuy gênerait le projet de salle polyvalente et porterait le même préjudice environnemental que le poteau actuel,
- La majorité s'était engagée pour qu'il y ait internet sur tout le territoire communal,
- L'enlèvement éventuel du poteau aura un coût de 2 310 €.

En conséquence, si le CM décide la dépose du poteau, cela signifiera que la commune va payer pour empêcher de façon délibérée les habitants du lotissement Vigné de recevoir la desserte Alsatis. Une attitude pour le moins étrange ...

Vote :

Contre la démolition de l'antenne : Baillès, Bonnet, Robert, Magné, Kréher, Dabas (6 voix)

Pour la démolition de l'antenne : Aguerralde, Fleury, Gaubert, Sibra, Duplan, Tamssom, Gousmar, Buffel (8 voix)

Abstention : Métaillé (1 voix)

Autorisation d'une antenne Alsatis sur l'église pour alimenter Villemur

Vote : pour -> Baillès, Bonnet, Robert, Magné, Kréher, Dabas, Gaubert, Métaillé, Fleury ((9 voix)

Contre -> Aguerralde, Duplan, Tamssom, Gousmar, Buffel (5 voix)

Abstention -> Sibra (1 voix)

Questions diverses

- Alarmes mairie et atelier en place
- Toilettage place du Fort et parvis Mairie : réalisé
- Clôture du SIVOM du Girou OM : reversement de 9 070,04 € à la C3G.
- Contrôle de l'assainissement individuel sur la commune : va commencer d'ici peu.
- Révision du taux des crédits : en cours ...